

Ondes et Micro-informatique
Radio-club de Cestas F6KUQ
Chateau de Choisy
33610 CESTAS

Ref: Procès verbal 2020/003

Objet: Réunion du 07 Mars 2020

Ordre du jour : Décision maintien / annulation RADIOBROC 2020

La Séance est ouverte à 15h15

Présents (12) : F4HOS, F6FWS, F5NSL, F4CIF, F1HRU, F1JOG, F5RUE, F6ETV, F5BNZ, F4HEH, F6FUV, F1GQB

33 Adhérents de l'association ont été invités en urgence par mail du 6 mars au matin à participer à la réunion ou à donner leur avis par email.

Du fait de l'épidémie de "Coronavirus" le président F1JOG fait part des considérations suivantes:

- Plusieurs exposants ont annulé leur réservation, d'autres posent des questions. Il y a une incertitude sur le nombre d'exposant. Rien n'étant payé d'avance il y a un risque accru que certains ne viennent pas au dernier moment sans prévenir (cela se produit chaque année).
- Il y a une incertitude accrue sur le nombre de visiteurs qui ne peut être anticipé, leur comportement en terme de durée de visite et de consommation au bar. Donc incertitude sur les approvisionnements à faire et risque financier pour le club. Un radiobroc sans cette partie bar n'est pas envisagé.
- Il n'y a pas d'interdiction légale à ce jour. Le maire a été contacté et doit obtenir un avis de la prefecture lundi prochain.
- Nous souhaitons prendre une décision ce jour afin d'avoir le temps de prévenir tous les concernés.
- En cas de maintien, il reste une incertitude sur l'évolution de la situation au cours de la semaine à venir avec un risque non nul de devoir faire face à une interdiction au dernier moment avec pour nous une difficulté accrue (impossibilité) de prévenir les participants.
- La population radioamateur, cible de notre manifestation, est d'une moyenne d'âge élevée (risque accru de décès en cas de contamination).
- Les visiteurs et exposants sont susceptibles de venir de toute région y compris de l'étranger, y compris de zones dites "à risque" sans aucune possibilité de contrôle.
- Le principe même du salon implique une forte proximité entre les visiteurs et nous en sommes pas en mesure de prendre des dispositions pour limiter ces échanges entre nous qui sont un but de radiobroc.
- Sans céder à une psychose excessive, et surtout considérant tous les autres points ci-dessus, le Président ne souhaite pas risquer de voir Cestas dans l'actualité de notre fait en cas de malchance.

Page 1/2

- D'autres arguments sont avancés en faveur de maintien visant à ne pas céder à la psychose face à un risque qui reste réduit, en nombre et en conséquences.

- Une option est d'essayer de reporter la manifestation à une date ultérieure à définir lorsque la situation aura évolué.

Après les échanges, la décision est mise au voix. Il est procédé à un vote à main levée. Les avis exprimés par email sont pris en compte.

Résultat:

Pour le maintien de la manifestation le 17 Mars : Présents : 4 Email : 3 Total : 7
Pour l'annulation du 17 mars et report si possible : Présents : 8 Email : 1 Total : 9

Le président confirme la décision d'annuler la manifestation prévue le 14 mars et de la reporter si possible à une date ultérieure.

Les actions nécessaires de communication seront prises par le président et le secrétaire.

La séance est levée à 16h15

Le Secrétaire, Eric Tiffon

Le Président, Jack Cabanne

Page 2/2